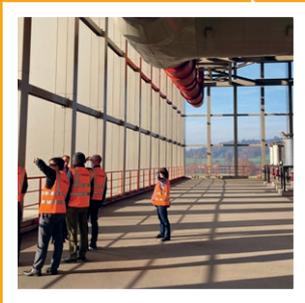




**Association suisse
Infrastructures communales | ASIC**

Rapport de gestion 2021



ASIC

*Le centre de compétence des communes et villes
pour la gestion des infrastructures publiques*

L'Association suisse Infrastructures communales ASIC est une section de l'Union des villes suisses et une partenaire de l'Association des Communes Suisses

Source des illustrations

123rf.de

Daniel Lehmann Pollheimer

Alex Bukowiecki

istockphoto

Pixabay Chiem Seherin

Pixabay Werner Sidler

Sophie Vaucher

typo.s Eveline Schmid

Pages 7 en bas, 8 en haut

Petite photo de couverture

Pages 6 en haut, 8 en bas, 10, 11, 13, 14

Page 9 en haut

Page 9 en bas

Photo de couverture grande (Genève)

Page 12

Page 15

Pages 6 en bas, 7 en haut

Layout

[typo.s Eveline Schmid](#)



**Association suisse
Infrastructures communales | ASIC**

infrastructures-communales.ch, info@infrastructures-communales.ch, [@SVKL_ASIC](https://www.instagram.com/SVKL_ASIC)

ASIC
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 356 32 42

Introduction



Alain Jaccard
Président jusqu'en juin 2021



Alexandre Bukowiecki Gerber
Directeur



Marco Sonderegger
Président à partir de juin 2021

*Marco Sonderegger
est le nouveau
président de l'ASIC.*

L'exercice sous revue a été placé sous le signe du renouvellement et des changements au niveau du personnel. Après douze ans d'engagement au sein de l'ASIC, Alain Jaccard a passé le flambeau de la présidence à l'un des deux vice-présidents actuellement en poste, Marco Sonderegger. A l'automne 2021, Alex Bukowiecki, directeur de longue date, a lui aussi décidé d'assumer une nouvelle tâche professionnelle après près de vingt ans de bons et loyaux services. L'ASIC se place ainsi sous le signe du changement et du développement de nouvelles prestations. Cela étant, l'équipe du secrétariat, dont l'engagement est remarquable, et le réseau de commissions techniques font que l'ASIC est également bien armée pour faire face à cette phase de transition.

Les conditions-cadres pour le travail et l'échange au sein des commissions techniques se sont normalisées au cours de la deuxième année de pandémie, avec une bonne combinaison d'événements en présentiel et de rencontres hybrides au format numérique. Les activités de congrès et de séminaires – un élément central des prestations de l'ASIC – ont continué à peser sur le plan organisationnel et financier. Chaque fois que cela a été possible, l'ASIC a organisé physiquement des cours et des séminaires, conformément aux dispositions relatives à la pandémie. ┘

Le cockpit ASIC 2021

Membres	269 (année précédente 266)
Secrétariat	3,0 équivalents plein-temps (inchangé par rapport à 2020)
Commissions techniques permanentes	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets et recyclage • Eaux usées • Energie • Climat et environnement, y compris secrétariat de l'Alliance pour le climat Suisse • Gestion des infrastructures (jusqu'à la fin 2021) • Immobiliers • Routes
Groupes de travail en activité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des prestations et des coûts pour l'entretien des routes • Groupe de travail Exploitants de réseaux de canalisations et groupe de travail Evacuation des biens-fonds • Groupe d'accompagnement pour les cours de chefs de voirie • Groupe de travail Alimentation durable (avec l'Union des villes suisses) • Groupe de parrainage «Charte pour le climat et l'énergie»
Prises de position dans les procédures de consultation de la Confédération et d'organisation spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Développement durable 2030 • Révisions totales de l'ordonnance sur la sécurité des installations de transport par conduites et de l'ordonnance sur l'application des garanties ainsi que d'autres modifications d'ordonnances dans le domaine de l'OFEN avec entrée en vigueur le 1er juillet 2021 • Révision totale de l'ordonnance sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (ordonnance sur le CO₂) • Modifications d'ordonnances dans le domaine de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) avec entrée en vigueur au 1er janvier 2022 • Révision partielle de la loi sur la protection de l'environnement (loi sur la protection de l'environnement) • Modifications de l'ordonnance sur la durée de travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (ordonnance sur les chauffeurs, OTR 1) • VSS: Norme: SN 640 900 «Gestion de l'entretien des routes»
Cours et séminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cours pour chefs de voirie (deux sessions de 2 jours chacune) • Séminaire pratique Gestion de la voirie (quatre sessions de 1 jour chacune) • Séminaire Leadership (deux sessions de 2 jours chacune) • Gestion immobilière (une session de un jour chacune) • Webinaire Collecte de vêtements (online)
Congrès et manifestations	<ul style="list-style-type: none"> • Congrès sur le recyclage 2021 • Congrès des services industriels 2021 • Assemblée générale du 16 juin 2021 à Grindelwald
Nouvelles publications	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'information 2021/2022 «Collecte sélective de matières valorisables» • Aperçu des coûts de l'entretien des routes • Notice à l'attention des communes «Limitation des émissions lumineuses» (soutien du projet par l'ASIC)
Chiffre d'affaires	CHF 632'326.-
Perte	CHF 38'772.-
Somme du bilan	CHF 786'843.-

Highlights

Publications

L'ASIC a élaboré durant l'exercice sous revue le manuel relatif à la saisie des prestations et au calcul des coûts pour les centres de voirie communaux, document qui sera finalisé et publié en 2022. Les responsables d'exploitation pourront s'en inspirer pour définir et saisir les prestations et les standards dans leurs services. Ce manuel fournit également des bases pour le calcul des frais de personnel et de véhicules intervenant dans la refacturation des prestations des services de voirie et sert donc également de base pour le contrôle de ces dernières.

L'ASIC a en outre créé un groupe de travail en collaboration avec l'Association des constructeurs de véhicules communaux afin de publier une nouvelle édition du modèle d'appel d'offres pour l'acquisition de véhicules datant de 2014, avec un guide d'utilisation plus simple. En 2019 et 2020, le groupe de travail a élaboré le concept et le contenu de l'outil Excel nouvellement programmé. Ce dernier, sera publié au printemps 2022, accompagné d'un manuel d'utilisation.

Révision des marchés publics TRIAS, PAP, actualisation KBOB

L'ASIC s'est engagée durant l'exercice dans divers projets liés à la thématique des marchés publics. Elle a participé notamment au projet «TRIAS», dans lequel des représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes s'engagent pour garantir l'harmonisation et la mise en œuvre du droit des marchés publics. Dans le cadre de ce projet, un guide sera élaboré sous la forme d'un outil pratique, avec un niveau de détail modéré. Le guide sera publié en 2022. Déjà disponibles, les [fiches d'information «TRIAS»](#) abordent certains nouveaux thèmes du droit des marchés publics. En parallèle au projet TRIAS, la [Plateforme de connaissances sur les achats publics responsables \(PAP\)](#) et les nombreux documents types de la [Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrages publics \(KBOB\)](#) ont également été adaptés en collaboration avec les associations communales, conformément à la révision de la loi.



L'ASIC participe au projet TRIAS et s'engage en faveur de l'harmonisation et de la mise en œuvre du droit des marchés publics.

Commissions techniques



L'objectif est de créer un système de collecte des emballages plastiques et des briques à boisson convivial qui utilise les synergies de manière optimale et qui inclut tous les acteurs de la chaîne de création de valeur.



Commission technique Déchets et recyclage

Economie circulaire: Quels rôles pour les communes?

Avec l'[initiative parlementaire 20.433](#) «Développer l'économie circulaire en Suisse», le Parlement souhaite promouvoir ce type d'économie. L'audition à ce sujet a eu lieu au premier trimestre 2022. L'ASIC salue le projet sur le fond. Il s'agit en effet de donner la priorité au recyclage plutôt qu'à l'élimination. L'écoconception des produits et des emballages doit être renforcée et une construction respectueuse des ressources doit être encouragée. L'ASIC voit d'un œil critique la poursuite de la libéralisation dans le domaine des déchets urbains et des nouvelles collectes de matières recyclables. Elle propose de laisser la souveraineté des concessions aux pouvoirs publics, mais d'autoriser les collectes ayant un caractère de solution de branche contraignant.

Collectes des plastiques - un système de collecte national et uniforme sera-t-il mis en place?

La question des modalités et des responsabilités relatives aux collectes de plastiques continue de faire l'objet de discussions controversées au sein de la commis-

sion technique. Les expériences des associations de gestion des déchets de Suisse centrale, qui ont désormais clairement réglé la coopération avec un détaillant, seront utiles dans ce contexte. En tant que représentant du niveau communal, l'ASIC s'engage également dans le projet [Collecte 2025 de la plateforme Economie circulaire](#). L'objectif est ici de créer un système de collecte des emballages plastiques et des briques à boisson convivial et coordonné au niveau national, et sur une base volontaire, un système qui utilise les synergies de manière optimale et qui, grâce à la responsabilité élargie du producteur (REP), inclut tous les acteurs de la chaîne de création de valeur. Il s'agit ainsi de permettre un recyclage de qualité et d'éviter le parasitisme grâce à des conditions-cadres appropriées. Dès que le Parlement aura adapté la loi sur la protection de l'environnement et que la [Motion 20.3695](#) pour un système national de collecte des plastiques, adoptée par le Parlement, sera mise en œuvre, les futurs garde-fous juridiques pour la collecte des plastiques seront clairs.

Situation concernant les prix des matières recyclables

Contrairement à l'année dernière, les prix du carton sont repartis à la hausse et il n'est donc plus nécessaire d'effectuer des paiements supplémentaires. L'ASIC est en outre en contact avec l'OFEV afin de définir les conditions-cadres pour l'indemnisation du tri mécanique des débris de verre par couleur. On constate un progrès technique dans ce secteur également, raison pour laquelle l'ASIC estime qu'il faut en tenir compte dans les modalités d'indemnisation. L'OFEV a réalisé dans ce contexte deux études en collaboration avec VetroSwiss et envisage de revoir les mécanismes d'indemnisation en 2022.

Numérisation/ Conditions cadres pour les collectes de vêtements usagés

La numérisation et l'optimisation des points de collecte ne cessent de gagner en importance. De nombreuses villes, communes et associations intercommunales misent sur des outils de planification et de saisie avec des solutions de capteurs, ce qui permet notamment de suivre les véhicules et de prévoir les niveaux de remplissage des points de collecte.

Cette année, l'ASIC a également organisé un [webinaire sur la collecte des vêtements usagés \(en allemand\)](#). Ce fut notamment l'occasion de présenter des exemples de concessions, d'illustrer des appels d'offres pour la collecte de vêtements usagés en prenant l'exemple



d'une association intercommunale et de discuter de l'évaluation de la situation du marché des textiles du point de vue de Texaid AG. En conclusion, les aspects suivants ont pu être retenus : avant toute chose, il faut déterminer comment les vêtements usagés doivent être collectés. La question se pose par exemple de savoir si une commune organise ou non des collectes au porte-à-porte. Par ailleurs, il semble judicieux de trouver des solutions régionales afin que les fournisseurs ne soient pas obligés de négocier individuellement avec chaque commune/ville. ┘

Commission technique Eaux usées et groupe de travail Exploitants de réseaux de canalisations

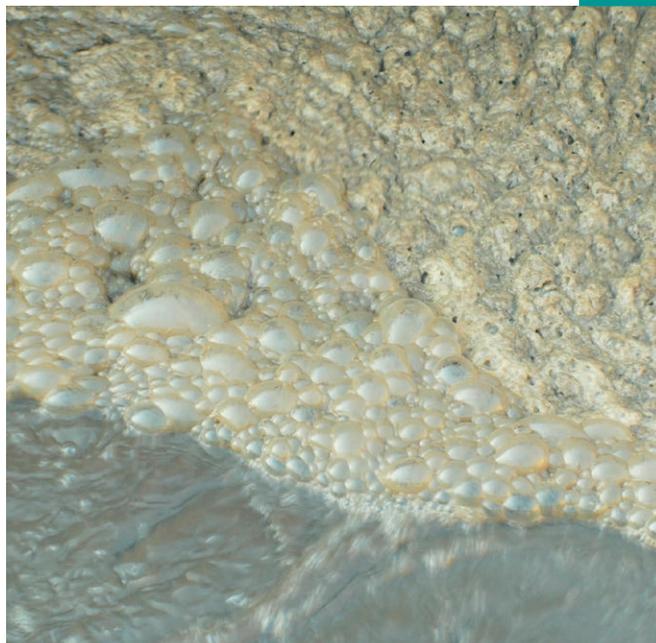
Recyclage du phosphore

Le postulat 20.4235 «Récupération du phosphore. Financement et risques inhérents au marché» demande au Conseil fédéral de présenter les coûts de la récupération du phosphore dans les eaux usées communales, dans les boues issues des stations d'épuration centralisées ou dans les cendres de ces boues d'épuration. Le postulat n'a pas encore été discuté. La remise sur les rails du projet Swissphosphor sera particulièrement importante dans ce contexte. L'ASIC est représentée dans ce projet et défendra les intérêts communaux. Les tâches centrales de Swissphosphor comprennent:

- la coordination et la planification intercantonale du recyclage du phosphore
- la clarification du financement (cantonal et intercantonal)
- la clarification du développement des installations, l'état de la technique et de la science ainsi que la collecte des données

Interventions concernant l'extension des STEP

Deux motions concernant l'extension des STEP ont été adoptées par le Conseil national. Il s'agit d'une part de la [motion 20.4261 «Réduction des apports d'azote provenant des stations d'épuration des eaux usées»](#) et d'autre part de la [motion 20.4262 «Mesures visant à éliminer les micropolluants applicables à toutes les stations d'épuration des eaux usées»](#). En ce qui concerne la réduction de l'azote, il faut faire quelque chose pour les STEP. L'ASIC s'engagera donc avec l'OFEV dans un groupe d'accompagnement pour défendre les intérêts communaux. Pour



ce qui est de l'élimination des micropolluants, la problématique se pose surtout lorsqu'on prend également en compte les plus petites installations. La question du financement reste par ailleurs sans réponse. Les membres de la commission technique demandent que le taux d'élimination ne soit pas de 100%. Par ailleurs, les cycles d'investissement sur les installations doivent également être pris en compte lors de la mise en œuvre des motions.

L'ASIC soutient les mesures pour une protection des eaux plus poussée. Mais des mesures efficaces et tout aussi contraignantes pour la réduction des apports de pesticides dans le système aquatique font en même temps défaut. Des mesures appropriées à la source sont indispensables, en particulier sur le Plateau, pour une protection efficace à long terme des ressources en eau potable.



Les villes éponges améliorent le climat urbain et misent sur les techniques d'infiltration, l'augmentation de l'évaporation et la création d'espaces verts.



La ville éponge

En raison du changement climatique, des périodes de chaleur prononcées et des pluies extrêmes qui en résultent, le thème de la ville éponge ne cesse lui aussi de gagner en importance, en particulier dans les agglomérations. L'eau doit donc être intégrée dans l'aménagement de ces dernières et de leurs infrastructures, retenue, évaporée sans danger et utilisée comme élément d'aménagement. Les villes éponges absorbent l'eau de pluie comme une éponge et contribuent ainsi à minimiser les dégâts causés par les fortes pluies et améliorent en outre le climat urbain pendant les vagues de chaleur. Des arbres adaptés au site et des façades et toitures végétalisées font évaporer l'eau et assurent ainsi un rafraîchissement efficace. Diverses villes, comme Saint-Gall, Winterthour et Köniz, ont déjà pris des mesures pour mettre en œuvre le concept de ville éponge. Elles misent entre autres sur des techniques d'infiltration, des capacités d'évaporation accrues tout en créant davantage d'espaces verts. L'ASIC s'engage également dans le projet Ville éponge du VSA. Le projet est soutenu par l'OFEV et a pour objectif de mettre en réseau les acteurs concernés et de promouvoir l'échange de connaissances sur ce thème.

La mise en œuvre de la thématique des villes éponges nécessite la participation d'acteurs issus des domaines les plus divers, comme l'infrastructure routière, l'assainissement urbain, ou encore le climat et l'environnement.

Groupe de travail Exploitants des réseaux de canalisations: technique de mesure autonome, exemples pratiques de gestion de l'eau de pluie

Le groupe de travail des exploitants de réseaux de canalisations a échangé des expériences sur les techniques de mesure autonomes et a élaboré un recueil [d'exemples de gestion de l'eau de pluie dans les zones urbaines \(en allemand\)](#). Dans certaines villes et communes, comme les membres du groupe ont pu en discuter, le concept de ville éponge en est déjà au stade de la planification et de la mise en œuvre.





La plupart des villes et communes continuent à investir massivement dans la mobilité électrique.

Commission technique Routes

Mode de propulsion des véhicules communaux

Cette année, la demande de véhicules électriques a encore augmenté. Le problème de ces véhicules est le temps qu'il faut pour le chargement des batteries. En hiver notamment, des fonctions comme le fraisage ou le déneigement ne peuvent actuellement pas encore être assurées efficacement par des véhicules électriques. Malgré ces difficultés, la plupart des villes et des communes investissent beaucoup dans la mobilité électrique. Certaines villes, comme Coire, misent également sur la propulsion à l'hydrogène.

Service hivernal

Diverses villes et communes ont été confrontées à un hiver record en 2021. Ce qui n'a pas empêché le service hivernal d'avoir très bien fonctionné en règle générale. Il est frappant de constater que les exigences des cyclistes et des piétons n'ont cessé d'augmenter. De nombreuses villes échangent donc avec des organisations de cyclistes afin de trouver un consensus. Les

grandes masses de neige ont en outre causé davantage de dommages à certains véhicules que les autres années.

Commission technique Immobiliers

Importance du Standard Construction Durable Suisse?

Le Standard Construction Durable Suisse (SCDS) permet de classer et d'évaluer les bâtiments en fonction de leur durabilité. Cela étant, la commission technique a fait remarquer que de nombreuses villes travaillent déjà avec le standard pour les bâtiments publics et se sont engagées à respecter le label Cité de l'énergie. Dans ce contexte, le temps manque parfois pour évaluer en plus les bâtiments selon le SCDS. Divers membres de la commission technique Immobilier voient cependant dans ce standard un bon moyen d'analyser les bâtiments et de garantir leur comparabilité, même si la construction n'est pas certifiée au final.

Fiches d'informations Bâtiments adaptés à la pandémie

Les aérosols jouent un rôle important dans la propagation de maladies infectieuses telles que le COVID-19. L'aération est donc considérée comme l'une des nombreuses mesures d'hygiène visant à minimiser le risque d'infection dans les espaces intérieurs. Dans une pièce mal aérée, une contamination peut avoir lieu même sans contact direct avec une personne infectée, car le virus peut y survivre plusieurs heures. L'ASIC a élaboré, en collaboration avec l'Union des directeurs immobiliers fédéraux et communaux (VSLI) et la Haute école de Lucerne, des fiches d'information sur l'aération et la purification de l'air dans les locaux intérieurs selon les règles de l'art.

- Fiche d'information Installations d'aération mécanique (en allemand)
- Fiche d'information Aération par les fenêtres et purificateur d'air (en allemand)
- Fiche d'information Aération par les fenêtres (en allemand)



Commission technique Gestion des infrastructures

Dissolution de la commission

La commission technique Gestion des infrastructures a été créée après l'élaboration du manuel sur la gestion des infrastructures. Le projet qui en a résulté a maintenant pu être achevé cette année et la commission concernée a par conséquent été dissoute à l'automne 2021. Les thèmes relatifs aux infrastructures continueront à occuper une place centrale dans les autres commissions techniques de l'ASIC.

Commission technique Climat et environnement

Comment continuer sans la nouvelle loi sur le CO₂?

Il s'agissait certainement d'une des votations populaires les plus débattues au sein de la population, bien au-delà des cercles spécialisés et des partis. Du point de vue des villes et des communes également, la loi sur le CO₂, qui a été rejetée, aurait fixé un cadre important pour faire avancer les mesures contre le changement climatique au niveau local. La protection du climat et l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique restent toutefois un défi qui occupe bien des domaines au niveau communal. Au niveau national, le Parlement a tout d'abord décidé, dans le sens d'une solution transitoire, de **prolonger les objectifs de réduction de CO₂ jusqu'à fin 2024**. Les mesures prévues par la législation en vigueur seront notamment maintenues.



A la fin de l'année, le Conseil fédéral a ensuite ouvert la procédure de consultation pour un [nouveau projet de révision de la loi sur le CO₂](#). Ce nouveau projet reconduit des instruments éprouvés comme la taxe sur le CO₂, mais renonce à introduire de nouvelles taxes. Le Conseil fédéral mise en effet plutôt sur des incitations efficaces, complétées par des encouragements et des investissements ciblés.

Charte pour le climat et l'énergie

Depuis sa publication le 18 mai 2020, 47 villes et communes ont déjà signé la Charte pour le climat et l'énergie. De par leur signature, les villes et les communes sont perçues comme des acteurs de l'avenir, du bon sens, du renouveau et de la durabilité. La Charte pour le climat et l'énergie réunit les villes et les communes signataires dans un engagement commun en faveur d'une protection du climat engagée et efficace.

- [Engagement des communes et des villes signataires](#)
- [Charte pour le climat et l'énergie](#)

Prix Binding pour la biodiversité

Avec le Prix Binding pour la biodiversité, la Fondation Sophie et Karl Binding rend hommage à un engagement efficace en faveur d'une plus grande biodiversité. La Fondation motive, via les projets récompensés, d'autres décideurs à s'engager en faveur du changement vers une plus grande diversité biologique. En 2021, le projet «Natur findet Stadt» du Naturama Aargau a remporté le premier Prix Binding pour la biodiversité. Le projet gagnant s'est imposé face à 74 projets. Le prix sera désormais décerné chaque année. L'ASIC est représentée dans le jury par son directeur adjoint Daniel Lehmann Pollheimer.

- [Projet gagnant 2021: «Natur findet Stadt»](#)
- [Autres informations](#)

Protection contre le bruit et téléphonie mobile

L'ASIC s'est également penchée sur les questions de protection contre le bruit, une thématique caractérisée par des conflits d'objectifs difficiles à résoudre. Dans le domaine du bruit quotidien et des loisirs, on constate une opposition entre les besoins de calme d'une ville résidentielle ceux d'une ville animée, de loisirs et de sorties de type méditerranéen. Pour ce qui est du bruit routier, les prescriptions de la législation sur la protection contre le bruit empêchent la construction et l'assainissement dans les zones bruyantes, alors que l'aménagement du territoire exige une densification de l'habitat vers l'intérieur, nécessaire tant du point de vue de l'urbanisme que de la politique climatique. Dans ce domaine également, la Confédération a présenté une proposition de révision de la loi sur l'environnement, révision qui devrait permettre d'ouvrir de nouvelles voies grâce au recours aux «fenêtres d'aération». L'ASIC a également participé à la discussion délicate sur les procédures d'autorisation des nouvelles antennes adaptatives qui seront installées en de nombreux endroits lors de l'extension du réseau de téléphonie mobile 5G. L'ASIC participe en outre à la plateforme fédérale «Téléphonie mobile du futur». ┘

Commission technique Energie

Autorisation des pompes à chaleur

Un petit groupe de travail a discuté intensivement de la manière de traiter le principe de précaution de la loi sur la protection de l'environnement lors de l'autorisation des pompes à chaleur air-eau (PAC). Dans le cadre de la décarbonisation de l'approvisionnement en chaleur, les PAC représentent souvent une solution efficace et surtout relativement peu coûteuse. Malgré les améliorations massives apportées au cours des dernières années, l'exploitation de PAC est toujours liée à certaines émissions sonores et,

De nombreuses villes et communes s'efforcent désormais d'atteindre zéro émission nette.





en de nombreux endroits, à des procédures d'autorisation complexes. L'ASIC est également en contact avec la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) sur ce sujet.

Solution transitoire chauffage au gaz vs. chauffage urbain

De nombreuses villes et communes investissent actuellement massivement dans des réseaux de chauffage à distance et de proximité. Il arrive toutefois souvent que, dans une zone à desservir, quelques années s'écoulent avant que le réseau thermique ne soit prêt. Étant donné que la pression et, souvent, la contrainte juridique pour passer à des systèmes de chaleur renouvelable ont fortement augmenté, il existe un risque important que de nombreux propriétaires choisissent entretemps une autre solution, de sorte que de futurs clients peuvent être perdus pour le réseau thermique et que sa rentabilité peut être fortement affectée. Un groupe de travail a discuté de solutions possibles telles que les chauffages mobiles ou les raccordements anticipés au chauffage urbain pour pallier cette problématique.

Obstacles aux réseaux thermiques

L'ASIC a également participé à un projet du DETEC sur les réseaux thermiques, lancé à l'initiative de la Conseillère fédérale Sommaruga lors d'une rencontre entre le DETEC et une délégation de l'Union des villes suisses qui s'est tenue au début février 2021. Il est prévu d'élaborer une «Charte pour l'accélération du développement des réseaux thermiques», soutenue par les trois niveaux de l'Etat, avec un programme de travail spécifique. Un premier rapport comprenant une analyse des obstacles sur la base d'entretiens avec les parties prenantes a également été élaboré. L'objectif final du projet est d'améliorer la collaboration et la coordination entre la Confédération, les cantons et les villes/communes pour le développement des réseaux thermiques.

L'ASIC s'engage pour une meilleure collaboration et coordination entre la Confédération, les cantons et les villes/communes lors du développement des réseaux thermiques.

Conflit: Installations PV et végétalisation des toitures

En ce qui concerne l'utilisation des surfaces de toit, les villes et les communes sont confrontées à différentes exigences. Il s'agit d'une part de promouvoir la biodiversité et donc de végétaliser les installations sur les toits, et, d'autre part, la Confédération et certaines communes encouragent les énergies renouvelables et, par conséquent, les installations PV en toiture. Ces deux aspects peuvent se retrouver en concurrence. Une utilisation commune des surfaces de toit est souvent liée à des coûts supplémentaires. Mentionnons ici à titre d'exemple la manière dont la ville de Saint-Gall aborde le sujet avec deux programmes d'encouragement:

- **Variante 1:** Les installations photovoltaïques sur support présentent une distance de 20 à 40 cm par rapport au substrat et la surface du toit est entièrement végétalisée en dessous. Cette installation entraîne des coûts supplémentaires, c'est pourquoi 20% supplémentaires de la contribution à l'efficacité sont attribués sous forme de subventions.
- **Variante 2:** En tiers de plantation avec deux tiers d'installations PV, cette variante est à nouveau subventionnée à hauteur de 20% supplémentaires de la contribution à l'efficacité en raison de l'augmentation des coûts.





Cours / congrès	Date / lieu	Nombre des participants
Congrès sur le recyclage (en collaboration avec Swiss Recycling)	29 janvier 2021, en ligne	226
Séminaire: Conduite d'équipe et Leadership au sein d'un service communal à vocation technique	18 mai 2021 à Vevey	8
Webinaire collecte de textiles	28 mai 2021, en ligne	30
Séminaire: Conduite d'équipe et Leadership au sein d'un service communal à vocation technique	1 ^{er} juin + 15 septembre 2021 à Vevey	9
Assemblée des membres ASIC 2021	16 juin 2021 à Grindelwald	44
Cours pour chefs de voirie juin 2021	24 + 25 juin 2021 à Nottwil	39
Séminaire pratique: gestion de voirie	1 ^{er} septembre 2021 à Aarau	16
Séminaire pratique: gestion de voirie	2 septembre 2021 à Aarau	16
Séminaire pratique: gestion des biens immobiliers	7 septembre 2021 à Berne	6
Cours pour chefs de voirie octobre 2021	21 + 22 octobre 2021 à Sursee	33
Séminaire pratique: gestion de voirie	1 ^{er} décembre à Aarau	14
Séminaire pratique: gestion de voirie	2 décembre à Aarau	15
		Total 456

Assemblée générale et changement de présidence

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 16 juin 2021 à Grindelwald, les élections à la présidence ont été au centre des débats. Après 12 ans d'engagement en faveur de l'ASIC et de ses services, Alain Jaccard a quitté la présidence. Pour lui succéder, l'assemblée générale a élu à l'unanimité l'ancien vice-président Marco Sonderegger. Stephan Flury restera quant à lui actif en tant que vice-président.

En même temps qu'Alain Jaccard, Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses de 2008 à 2021, a également été chaleureusement remerciée pour son départ du Comité. Elle aussi a rendu de grands services à l'ASIC et a toujours soutenu les synergies entre l'association faitière politique de l'UVS et la section spécialisée de l'ASIC. Depuis l'automne 2022, le nouveau directeur de l'UVS, Martin Flügel, assure la représentation de cette dernière au sein du comité de l'ASIC. Gregor Maurer s'est également retiré après de nombreuses années d'activité au sein du Comité. Thierry Lassueur, chef de service de la Direction des travaux et services industriels de la Ville de Pully, a été nouvellement élu au Comité. Les autres membres de cet organe ont été confirmés in globo pour la période administrative 2022 - 2025.

Lors des réunions du Comité, celui-ci a également discuté de la procédure d'actualisation de la stratégie de l'association pour les prochaines années et a clarifié les modalités de renouvellement de la direction au printemps 2022.

Secrétariat

L'équipe du secrétariat était formée des personnes suivantes en 2021:

- Christa Röthlisberger, administration et organisation de séminaires (80%, jusqu'en mai 2021)
- Michelle Lloj, administration et organisation de séminaires (80%, à partir de mai 2021)
- Sophie Vaucher, communication et marketing (50%)
- Susanne Gasser, finances et personnel, (Union des villes suisses, jusqu'en octobre 2021)
- Daniel Lehmann Pollheimer, directeur-adjoint (80%), chef de projets
- Alexandre Bukowiecki Gerber, directeur (90%)

Membres: Nouveaux membres et membres d'honneur

En 2021, quatre villes et communes ont adhéré à l'ASIC. En raison de fusions, une commune, une association intercommunale et trois membres donateurs ont quitté l'association. Le Comité a en outre nommé les personnes suivantes membres d'honneur en raison de leur engagement de longue date: Renate Amstutz, ancienne directrice de l'Union des villes suisses et Alain Jaccard, président de l'ASIC de 2009 à 2022. ┘



Villes et communes

Aadorf	Genève	Oberwil BL	Uster
Aarau	Geroldswil	Oftringen	Vaz/Obervaz
Aarburg	Giswil	Olten	Vevey
Aarwangen	Gland	Opfikon	Volketswil
Adliswil	Glarus	Orbe	Wädenswil
Aesch	Glarus Nord	Ostermundigen	Wald
Allschwil	Goldach	Otelfingen	Wallisellen
Arbaz	Gossau ZH	Payerne	Wangen-Brüttisellen
Arosa	Gretzenbach	Pfäffikon ZH	Wigoltingen
Aubonne	Grindelwald	Pieterlen	Wil
Avenches	Hautemorges	Préverenges	Winterthur
Ayent	Hägendorf	Pully	Wittenbach
Baden	Herisau	Reinach BL	Witterswil
Bagnes	Horw	Renens	Wollerau
Bätterkinden	Illanz-Glion	Richterswil	Worb
Belp	Illnau-Effretikon	Rolle	Würenlos
Berikon	Kirchlindach	Rothenfluh	Yverdon-les-Bains
Bern	Kloten	Rüschlikon	Zermatt
Bever	Köniz	Saanen	Zizers
Biberist	Kreuzlingen	Saillon	Zofingen
Biel-Benken	Küssnacht	Saint-Prex	Zollikofen
Biel/Bienne	Küssnacht am Rigi	Sarnen	Zollikon
Binningen	Lachen SZ	Schaffhausen	Zuchwil
Birmensdorf	Langenthal	Schiers	Zug
Bonstetten	Langnau i.E.	Schlieren ZH	Zumikon
Bottmingen	Lausanne	Schmerikon	Zürich
Bourg-en-Lavaux	Lenk	Schmitten	Zweismimmen
Bülach	Leukerbad	Schwarzenburg	
Burg im Leimental	Locarno	Schwerzenbach	
Burgdorf	Lugano	Seedorf	
Bussigny-près-Lausanne	Lutry	Sempach	
Caslano	Luzern	Sierre	
Château-d'Oex	Lyss	Sion	
Chur	Martigny	Solothurn	
Commugny	Meikirch	Speicher	
Corcelles-près-Payerne	Meisterschwanden	St. Gallen	
Crissier	Mönchaldorf	St. Moritz	
Davos	Monthey	Stadel	
Delémont	Montreux	Steffisburg	
Denens	Morges	Stein AG	
Dietikon	Moudon	Steinmaur	
Dübendorf	Mümliswil-Ramiswil	Stettlen	
Duggingen	Münchenbuchsee	Subingen	
Ecublens	Münsingen	Sulgen	
Egerkingen	Murgenthal	Sursee	
Egnach	Muri b. Bern	Tägerwilen	
Einsiedeln	Murten	Teufen	
Embrach	Neuchâtel	Thalwil	
Epalinges	Niedergösgen	Therwil	
Estavayer-le-Lac	Niederhasli	Thun	
Fehraltorf	Nyon	Twann-Tüscherz	
Fraubrunnen	Oberägeri	Unterägeri	
Freienbach	Oberbipp	Unterseen	
Fribourg	Oberglatt	Untersiggenthal	
Fully	Oberkulm	Urdorf	
Gaiserwald	Obersiggenthal	Urtenen-Schönbühl	

Associations intercommunales

Abwasserverband Aarburg
Abwasserverband der Region Sense-Oberland
A-Region, Rorschach
ara region bern ag, Herrenschwanden
ARA Thunersee, Uetendorf
ARA Worblental, Worblaufen
AVAG, AG für Abfallverwertung, Jaberg
ERZO Entsorgung Region Zofingen, Oftringen
GAF Gemeindeverband Abfallbewirtschaftung Unteres
Fricktal, Olsberg
GEVAG Gemeindeverband für Abfallentsorgung
Graubünden, Untervaz
GVRZ Gewässerschutzverband der Region Zugersee-
Küssnattersee-Ägerisee, Kläranlage Schönau, Cham
REAL Recycling, Entsorgung, Abwasser, Luzern
Region Maloja, Samedan
SADEC SA, Nyon
SATOM Usine d'incinération Valais/Vaud, Monthey
STRID SA, Yverdon-les-Bains
Vadec, La Chaux-de-Fonds
Valorsa SA, Penthaz
Verband KVA Thurgau, Weinfelden
VKA Verband für Kanalisation und Abwasserreinigung,
Nidau
ZAB Zweckverband Abfallverwertung Bazenheid
ZAKU Zentrale Organisation für Abfallbewirtschaftung
im Kanton Uri
ZEBA Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden
für die Bewirtschaftung von Abfällen, Cham
ZKRI Zweckverband Kehrichtentsorgung Region Inner-
schweiz, Schwyz

Cantons

Kanton Basel-Stadt, Bau- und Verkehrsdepartement
Kanton Bern, Amt für Wasser und Abfall
Kanton Uri, Amt für Umweltschutz, Abteilung Gewässer-
schutz
Kanton Zürich, Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft

Donateurs (personnes morales)

ANTA SWISS AG, Rümlang
Basler & Hofmann AG, Zürich
BL Silobau AG, Gossau
Contena-Ochsner AG, Urdorf
CSC Déchets SA, Tramelan

DAS BERATUNG GmbH, Chur
Elektron AG, Au
Energie 360° AG, Zürich
ewp Ingenieure | Planer | Geometer, Effretikon
Flughafen Zürich AG
GETAG Entsorgungs-Technik AG, Fülenbach
Hunziker Betatech AG
IGORA-Genossenschaft, Thalwil
J. Grimm AG, Oetwil am See
K. Müller AG, Wallisellen
Kommunal Partner AG, Kirchlindach
Meier und Partner AG, Weinfelden
Plastic Omnium AG, Basel
Practica AG, Ebikon
Regio Recycling Management AG, Bazenheid
Schwendimann AG, Münchenbuchsee
SRS Swiss Recycling Services AG, Allschwil
Swico, Zürich
Vetropack AG, Vetrorecycling, Bülach
VetroSwiss, Bern
Villiger Entsorgungssysteme AG, Oberrüti
WIFpartner AG, Zürich
Zimmermann Dienstleistungen GmbH, Oberägeri
Ziswiler AG, A-Z Recycling, Bern

Donateurs (personnes physiques)

C. Bähr, Zürich
P. Delcourt, Pully
A. Ettwein, Bern
R. Gnos, Eschenez
D. Laube, Gelterkinden
B. Oppliger, Studen
B. Reber, Thierachern

Membres d'honneur

R. Amstutz, Bern
B. Ammann, Belp
B. Bébié, Zürich
U. Geissmann, Bremgarten BE
A. Jaccard, Denes
S. Kocher, Ipsach
H. Künzle, Rorschacherberg
G. Neuhold, Österreich
H.P. Tobler, St. Gallen
H.U. Schwarzenbach, Mettmenstetten

Comité et commissions techniques

Etat fin 2021

Comité

Marco Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen, (Präsident)
Stephan Flury, Bereichsleiter Infrastrukturen und Raumentwicklung, Gemeinde Sarnen (Vize-Präsident)
Silvia Banfi-Frost, Energiebeauftragte, Stadt Zürich
Thierry Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
Flügel Martin, Direktor SSV
Antoine Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel
Gerald Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen
Matthias Nabholz, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
Christoph Niederberger, Direktor, Schweizerischer Gemeindeverband
Daniel Rychener, Leiter technische Betriebe, Stadt Thun
Albert Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren

Commissions techniques permanentes

Commission technique Déchets et recyclage

D. Rychener, Leiter Technische Betriebe, Stadt Thun (Präsident)
A. Bachofner, Leiter Entsorgung, Stadt Winterthur
Th. Bieri, Leiter Entsorgungslogistik ERZ, Stadt Zürich
G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
G. Clément, Responsable du secteur Conseil – acquisition – valorisation SATOM, Monthey
C. Costa, Consultante, Zein Consulting
F. Dunand, Chef du secteur voirie, Ville de Fribourg
D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
S. Gorgerat, Adjoint, Ville de Pully
R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
E. Hostettler, Responsable de la Voirie, Ville de Morges
Ch. Jordi, Leiter Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
K. Jucker, Leiterin Abfallbewirtschaftung und Deponie, Gemeinde Köniz
M. Lorenzi, Chef de Service Voirie – Ville propre, Ville de Genève
R. Lumpert, Geschäftsführer ZKRI, Schwyz
C. Mühlestein, Strasseninspektor, Stadt Biel
H. Oswald, Geschäftsführerin, ZEBA
C. Sautenet, Ingénieure – Chargée de projets, Vadec SA
J.-P. Schindelholz, Directeur STRID SA, Yverdon-les-Bains
M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen
P. Steiner, Geschäftsführer, Verband KVA Thurgau, Weinfelden
Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Stadt Baden
D. Vergari, Bereichsleiter Abfallwirtschaft REAL, Emmenbrücke
R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
H. Zurkirchen, Leiter Werkdienste, Stadt Luzern
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Eaux usées

M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen (Präsident)
R. Aeby, Betriebsleiter ARA, Ville de Fribourg
U. Ammann, Dienstzweingleiter Abwasser, Gemeinde Köniz
R. Arpagaus, Stadtingenieur, Stadt Chur
F. Bachmann, GVRZ
K. Biermann, Betriebsleiter Abwasserverband Glarnerland, Bilten
C. Hedinger, Leiter ARA, Stadt Chur
T. Lasseur, Chef de Service, Commune de Pully
G. Maurer, Directeur d'EPURA SA, Ville de Lausanne
Y. Quirin, Abteilungsleiter, Amt für Natur und Umwelt, Kanton Graubünden
D. Rensch, Leiter Geschäftsbereich Klärwerk Werdhölzli, ERZ Stadt Zürich
I. Schoppe, Geschäftsführer, ARA Thunersee
A. Schuler, Direktor ara region bern ag, Herrenschwanden
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Réseau routière

G. Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Präsident)
G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
F. Dunand, Chef du secteur voirie, Ville de Fribourg
D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
P. Hirsiger, Leiter Strasseninspektorat, Stadt Winterthur
P. Kessler, Ressortleiter Werterhalt und Support, Stadt Luzern
M. Koch, Leiter Abteilung Tiefbau, Stadt Baden
T. Laufer, Leiter Planung, Tiefbauamt Basel-Stadt
A. Levet, Ingénieur, Ville de Pully
M. Lorenzi, Chef de Service Voirie – Ville propre, Ville de Genève
M. Mani, Projektleiter Unterhalt, Gemeinde Köniz
C. Mühlestein, Strasseninspektor, Strasseninspektorat Biel
M. Pola, Strasseninspektor, Kanton Zürich
S. Portmann, Bauverwalter, Gemeinde Murten
P. Schädeli, Leiter Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
H. Schneebeili, Geschäftsbereichsleiter Werterhaltung, Stadt Zürich
M. Schweizer, Leiter Strassen und Kunstbauten, Kanton Basel-Stadt
M. Ultsch, Leiter Geschäftsbereich Stadtreinigung, Entsorgung + Recycling, Stadt Zürich
F. Volpi, Chef de l'unité nettoyage, Ville de Genève
R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
P. Widmer, Strasseninspektor, Stadt Thun
R. Wollenmann, Leiterin Werkbetriebe, Stadt Chur
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique immobiliers

A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren (Präsident)
M. Adam, Leiter Portfolio- und Umweltmanagement, armasuisse, Bern
B. Businger, Projekt Sachbearbeiter, Stadt Schlieren
J. Dreyer, Leiterin Stab Immobilien, Stadt Zürich
R. Liechti, Leiter Immobilien, Stadt Burgdorf
D. Müller, Leiter Liegenschaften, Stadt Aarau
M. Pellet, Liegenschaftsverwalter, Gemeinde Murten
B. Rentsch, Geschäftsleiterin, Immobilien Basel-Stadt
R. Rolli, Leiterin Immobilienmanagement VV, Stadt Bern
M. Schätti, Leiter Immobilien, Stadt Baden
F. Wadenpohl, Leiter Immobilien, Stadt Wädenswil
M. Weber, Geschäftsführer WEMA
A. Wimmer, Vertreterin KBOB, Bern
D. Züger, Leiter Liegenschaften, Stadt Adliswil
T. Zumthurn, Leiter Stadtliegenschaften, Stadt Thun

Commission technique Climat et environnement

M. Aeple, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
M. Buschbeck, Conseiller administratif, Ville de Vernier
W. Fassbind, Leiter Fachstelle Energie, Stadt Zug
B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
S. Fitz, Stadtökologie, Stadt Schaffhausen
M. Gassner, Projektleiter Energie, Mobilität, Umwelt, Stadt Thun
A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
Ch. Haupt, Umweltfachstelle, Stadt Aarau
K. Hungerbühler, Leitung Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
R. Kellenberger, Projektleiter Energie & Nachhaltigkeit, Stadt Chur
S. Laustela, Leiterin LG Abfallbewirtschaftung und LG Umwelt, Stadt Uster
G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
M. Nabholz, Amtsleiter Umwelt und Energie, Basel-Stadt (Präsident)
A. Roches, Cheffe de projet du plan climat, Ville de Lausanne
D. Rüfenacht, Leiterin Dienststelle Umwelt, Stadt Biel
G. Schmid, Leiter Umweltschutz, Stadt Luzern
P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch
A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
L. Studer, Projektmitarbeiterin Stadtentwicklung, Stadt Aarau
R. Zah, Co-Leiter Geschäftsbereich Umwelt, Stadt Zürich
D. Lehmann Pollheimer, Stv. Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Énergie

S. Banfi-Frost, Energiebeauftragte, Stadt Zürich (Präsident)
S. Benagli, Délégué à l'énergie, Ville de Neuchâtel
U. Bernasconi, Dicastero sviluppo territoriale, Lugano
Th. Büchner, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt

V. Cerda, Cheffe du service, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
W. Fassbind, Stadtökologe, Leiter Umwelt/Energie, Stadt Zug
S. Fitz, Stadtökologie, Stadt Schaffhausen
S. Frasnelli, Projektleiterin Energie & Nachhaltigkeit, Stadt Chur
G. Hafner, Leiter Energiestrategie, Stadt Zürich
Ch. Haupt, Umweltfachstelle, Stadt Aarau
K. Hazari, Stab Energiestrategie, Leitung Gruppe Energie, Stadt Bern
K. Marti, Energieberatung Seeland, Biel
U. Meuli, Bundesamt für Energie, Ittigen
G. Ohana, Délégué à l'énergie, Ville de Lausanne
T. Scherrer, Projektleiter Energie, Stadt Luzern
M. Schmidt, Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
A. Stämpfli, Projektleiter Energie und Umweltschutz, Gemeinde Köniz
L. Studer, Stadt Aarau
Ch. Vogler, Koordinator Energie, Stadt Baden
H. Wiher, Leiter Energie und Technik, Stadt Winterthur
N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
F. Zaugg, Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
D. Lehmann Pollheimer, Stv. Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Autres groupes de travail

Controlling des coûts et des prestations – entretien des routes

M. Bräm, Leiter Ausführung, Tiefbauamt, Stadt Zürich
L. Brechbühl, Leiter Werkhof, Gemeinde Ostermundigen
D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
Th. Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
M. Meier, Controlling Stadtreinigung, Entsorgung + Recycling, Stadt Zürich
M. Messerli, Betriebsleiter, Stadt Baden
R. Milz, Leiter Zentrale Dienste, Stadt St. Gallen
C. Mühlestein, Strasseninspektor, Stadt Biel
M. Mundwiler, Controlling, Stadt Aarau
B. Rüegg, Leiter Fachassistenz Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Groupe de travail Exploitants de réseaux de canalisation

U. Ammann, Dienstzweigleiter Abwasser, Gemeinde Köniz (Vorsitz)
M. Arnold, Betriebsmechaniker, GVRZ Cham
M. Asanger, Leiterin Siedlungsentwässerung/Naturgefahren, Stadt Luzern
V. Bänziger, Leiter Stadtentwässerung, Stadt St. Gallen
U. Castellazzi, Leiter Tiefbau, Stadt Chur
G. Derungs, Leiter Entwässerung-Gewässer-Naturgefahren, Kanton Basel-Stadt

A. Fallegger, Leiter Unterhalt Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
I. Florin, Leiterin Tiefbau, Stadt Chur
R. Flückiger, Betriebsleiter Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
R. Graven, Abteilungsleiter Tiefbau, Gemeinde Zermatt
Ch. Güdel, Leiter Infrastrukturen, Stadt Winterthur
H. Lamp, Geschäftsbereichsleiter Entwässerung, Stadt Zürich
Th. Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
D. Richter, Gemeinde Köniz
U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur
S. Walker, Fachbereichsleiterin Siedlungsentwässerung und Abfallwirtschaft Stadt Zug
D. Wigger, Leiter Projekte/QS, GVRZ Cham
S. Würfel, Projektleiter Entwässerung, Kanton Basel-Stadt
V. Wyrsh, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Biel-Bienne
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Groupe d'accompagnement Cours de chefs de voirie

B. Bienz, Leiter Mech. Werkstätten, Strasseninspektorat, Stadt Luzern
R. Dietrich, Stv. Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Vorsitz)
S. Costanza, Leiter Unterhaltsdienst, Gemeinde Glarus
C. Hobi, dia-logue Beratung & Training GmbH, Freienbach
Ch. Jordi, Leiter Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
R. Lutz, Projektleiter, Stadt Bern
S. Portmann, Bauverwalter, Gemeinde Murten
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Alliance pour le climat Suisse

M. Aeple, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
M. Buschbeck, Conseiller administratif, Ville de Vernier
T. Deboffe, Délégué à l'énergie et au développement durable, Ville de Nyon
W. Fassbind, Leiter Fachstelle Energie, Stadt Zug
B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
S. Fitz, Stadtökologie, Stadt Schaffhausen
M. Gassner, Projektleiter Energie, Mobilität, Umwelt, Stadt Thun
A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
K. Hungerbühler, Leitung Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
M. Nabholz, Amtsleiter Umwelt und Energie, Basel-Stadt (Président)
D. Rüfenacht, Leiterin Dienststelle Umwelt, Stadt Biel
P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch
A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
R. Zah, Co-Leiter Geschäftsbereich Umwelt, Stadt Zürich
D. Lehmann Pollheimer, Geschäftsstelle Klima-Bündnis Schweiz, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG, Köniz

Compte d'exploitation 1.1. - 31.12.

	2021		2020	
	CHF	%	CHF	%
Produits				
Cotisations	439'470.00		433'079.00	
Cotisations Alliance climatique des villes suisses	13'401.00		8'810.00	
Produits projets Alliance climatique des villes suisses	0.00		0.00	
Contributions aux coûts OKS	9'500.00		9'500.00	
Cours pour chefs de voirie	68'091.50		81'766.00	
Séminaires	42'321.95		48'612.35	
Congrès	36'768.00		0.00	
Autres revenus liés au séminaires et cours	47.00		0.00	
Publications	2'275.90		3'941.95	
Service-conseils/Honoraires généraux	0.00		0.00	
Divers	20'451.05		3'168.90	
Total des produits	632'326.40	100.0	588'878.20	100.0
Charges				
Charges directes				
Cours pour chefs de voirie	60'887.95		62'248.75	
Séminaires	28'608.48		38'609.14	
Congrès	32'212.00		12'112.90	
Autres charges liées au séminaires et cours	102.60		2'452.05	
Publications	4'973.75		2'411.30	
Divers	9'762.40		723.85	
Dissolution des provisions	-26'925.00		-25'000.00	
	-109'622.18	-17.3	-93'557.99	-15.9
Comité / commissions				
Frais/projets généraux/comité	15'081.65		12'458.25	
Commission technique Déchets	11'782.40		6'787.05	
Commission technique Eaux usées	1'461.55		-2'098.15	
Commission technique Routes	27'068.80		27'470.15	
Commission technique Énergie	5'479.85		191.60	
Commission technique Immobiliers	1'185.90		0.00	
Commission technique Climat & Environnement	867.50		6'000.00	
Commission technique Gestion des Infrastructures	705.00		6'197.85	
Alliance des villes suisses pour le clima	13'401.00		8'810.00	
Dissolution des provisions	0.00		-25'400.90	
	-77'033.65	-12.2	-40'415.85	-6.9
Frais de personnel				
Salaires	337'207.30		344'785.70	
Assurances sociales	73'314.35		77'650.20	
Autres frais du personnels	27'528.18		8'713.70	
Dissolution des provisions	-16'450.00		-	
	-421'599.83	-66.7	-431'149.60	-73.2
Charges administrations				
Coûts de l'UVS	38'570.10		38'570.10	
Organe de révision	3'200.00		2'803.95	
Produits imprimés	958.90		171.85	
Littérature	1'360.00		1'257.64	
Rapport de gestion/infos aux membres/traductions	8'979.00		12'961.10	
Informatique	7'958.20		3'594.75	
Communication et marketing	-1'000.00		26'268.70	
Frais de banque	231.71		224.61	
Divers frais d'exploitation	2'585.15		4'162.25	
	-62'843.06	-9.9	-90'014.95	-15.3
Total charges	-671'098.72	-106.1	-655'138.39	-111.3
Bénéfice net	-38'772.32	-6.1	-66'260.19	-11.3

Bilan au 31.12

	2021		2020	
	CHF	%	CHF	%
Actifs				
Fonds de roulement				
Actifs réalisables à court terme				
Caisse	596.90		174.80	
Compte postale 30-37369-6	139'936.08		226'541.30	
Compte postale 30-712614-7	82'130.00		77'515.23	
BECB Berne, compte courant	23'397.08		23'414.08	
Administration des finances Zurich, cpte placement	370'468.20		370'468.20	
Créances				
Livraisons/prestations	24'961.63		555.03	
Autre créances à court terme				
Actifs transitoires	11'946.05		1'607.25	
Total du fonds de roulement	653'435.94	83.0	700'275.89	84.0
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières				
Dépôt membres OKS	133'407.39		133'419.74	
Total des actifs immobilisés	133'407.39	17.0	133'419.74	16.0
Total du bilan	786'843.33	100.0	833'695.63	100.0

Passifs				
Fonds étrangers				
Dettes à court termes				
Livraisons/prestations	42'011.85		11'449.05	
Autres dettes à court terme				
UVS Berne, compte courant	67'600.07		67'600.07	
Alliance climatique des villes suisses, compte courant	23'667.89		61'851.07	
Passifs transitoires	50'120.50		7'192.75	
Total dettes à court terme	183'400.31		148'092.94	
Fonds empruntés à long terme				
Dettes déposants OKS	133'407.39		133'419.74	
Provisions				
Management des Infrastructures	63'176.00		63'176.00	
Publications	0.00		0.00	
Cours de gestion	5'000.00		5'000.00	
Projets	73'075.00		100'000.00	
Administration générales	33'550.00		50'000.00	
Total fonds empruntés à long terme	308'208.39		351'595.74	
Total fonds étrangers	491'608.70	62.5	499'688.68	59.9
Fonds propres				
Fortune au 1 ^{er} janvier	334'006.95		400'267.14	
Bénéfice net (+/-)	-38'772.32		-66'260.19	
Total fonds propres	295'234.63	37.5	334'006.95	40.1
Total du bilan	786'843.33	100.0	833'695.63	100.0

Schweizerischer Verband
Kommunale Infrastruktur
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 07. April 2022

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung des Schweizerischen Verbandes Kommunale Infrastruktur, Bern.

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Schweizerischen Verbandes Kommunale Infrastruktur, für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



Roger Nietlispach
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte
Leitender Revisor



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Zugel. Revisionsexperte

Beilage Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE



**Association suisse
Infrastructures communales | ASIC**

infrastructures-communales.ch, info@infrastructures-communales.ch, [@SVKI_ASIC](https://www.instagram.com/SVKI_ASIC)

ASIC
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 356 32 42